

Quartier Saint-Jacques Nord

Le candidat qui possède, à tous les titres, l'estime et la confiance des électeurs dans le quartier St Jacques Nord, est certainement M. C. A. Prévost, c'est là l'expression des bouches les plus autorisées.

Ouvrier intelligent et laborieux, il s'est créé une position enviable dans le monde des affaires. Le nombre d'édifices publics et de résidences privées à la construction desquels il a présidé sont nombreux et font l'ornement de notre ville et le confort de ses habitants.

M. Prévost est un expert en construction, personne ne peut mettre en doute son témoignage sur la question du travail, du matériel et de la main-d'œuvre.

Il a été sept ans directeur de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, et il est actuellement membre de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Quoique jeune encore, M. Prévost a un passé considérable et glorieux, et comme fin nécessaire de toute carrière administrée avec intelligence, économie et justice, il jouit d'une modeste aisance, d'une liberté entière et de la considération de tous. D'importantes délégations sont allées, à maintes reprises, lui offrir la candidature pour ce quartier, mais il a toujours refusé pour la bonne raison qu'il ne pouvait servir également bien ses propres intérêts et ceux d'une population.

Maintenant qu'il est libre, il offre généreusement son temps et son expérience au service de son quartier et de la ville en général. Est-ce qu'il ne serait pas une acquisition plus précieuse pour notre conseil qu'un avocat qui ne possède que des connaissances légales et qui en cette matière ne peut donner une opinion responsable au conseil municipal.

N'est il pas vrai que lorsque l'on diffère d'opinion sur l'interprétation de notre charte, on soumet le différend aux aviseurs légaux de la ville qui sont au nombre de sept et pour lesquels nous sommes tous taxés.

Le programme de M. Prévost, vise au progrès et à l'agrandissement de Montreal et peut se résumer comme suit :

Principes d'économie dans l'administration de nos deniers publics, distribution plus équitable des crédits pour les différents comités. Exécution immédiate des travaux urgents tels que trottoirs, nettoyage des rues et des ruelles, etc., protection des ouvriers de la ville afin d'améliorer et leur condition sociale et leur bien être financier.

Nul doute que M. Prévost sera élu le 1er février prochain par une forte majorité et l'on dira que le quartier St-Jacques Nord a compris ses intérêts.